

pour AJ **1 2** mois

1		NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION		INVENTION / BREVET													
Nature de l'activité (1)		15 Adhérents										Code activité pour les praticiens médicaux					
N° SIRET												si exercice en société (2)	AV		Nombre d'associés	AS	
Résultat déterminé (2)		d'après les règles « recettes-dépenses »				AK	d'après les règles « créances-dettes »				AL						
Comptabilité tenue (2) :		Hors taxe	CV		Taxe incluse	CW	Non assujetti à la TVA				AT	<input checked="" type="checkbox"/>					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal		AM	<input checked="" type="checkbox"/>	Année d'adhésion			Nombre de salariés	AP				Salaires nets perçus	AR				
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)				DA													
R E C E T T E S	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)										AA	120 578	100,00 %			
	2	À déduire Débours payés pour le compte des clients (2)										AB					
	3	Honoraires rétrocedés (dont suppléments rétrocedés) (3)										AC					
	4	Montant net des recettes										AD	120 578	100,00 %			
	5	Produits financiers (4)										AE					
	6	Gains divers (5)										AF	46 146	38,27 %			
	7	TOTAL (ligne 4 à 6)										AG	166 724	138,27 %			
D É P E N S E S P R O F E S S I O N N E L L E S	8	Achats (6)										BA	188	0,16 %			
	9	Frais de personnel Salaires nets et avantages en nature (7)										BB					
	10	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)										BC					
	11	Taxe sur la valeur ajoutée										BD					
	12	Impôts et taxes (8) Contribution économique territoriale										JY	285	0,24 %			
	13	Autres impôts										BS	21	0,02 %			
	14	(9) Contribution sociale généralisée déductible										BV	5 497	4,56 %			
	15	Loyer et charges locatives										BF					
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)										BW					
	17	Entretien et réparations															
	18	Personnel intérimaire															
	19	Petit outillage (11) 43 0,04 %										Total : Travaux, Fournitures et Services Extérieurs	BH	2 349	1,95 %		
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité															
	21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11) 2 253 1,87 %										Total : Transport et déplacements	BJ	248	0,21 %		
	22	Primes d'assurances 53 0,04 %															
	23	Frais de véhicules (12) 215 0,18 % (cocher la case si évaluation forfaitaire) ...															
24	Autres frais de déplacements (voyages...)... 33 0,03 %																
25	Charges sociales personnelles (13)		dont obligatoires			BT	8 739				BK	13 654	11,32 %				
			dont cotisations facultatives Madelin		BZ	216		dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		BU				4 698			
26	Frais de réception, de représentation et de congrès 33 0,03 %										Total : Frais divers de gestion	BM	873	0,72 %			
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone 233 0,19 %																
28	Frais d'actes et de contentieux																
29	Cotisations syndicales et professionnelles BY 97 0,08 %																
30	Autres frais divers de gestion 511 0,42 %																
31	Frais financiers (14)										BN	173	0,14 %				
32	Pertes diverses (15)										BP						
33	TOTAL (lignes 8 à 32)										BR	23 288	19,31 %				



NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION **INVENTION / BREVET**

N° SIRET

15 Adhérents

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	4	34	Excédent (ligne 7 – ligne 33)					CA	143 436	118,96 %		
		35	Plus-values à court terme (16)					CB				
		36	Divers à réintégrer (17)					CC	219	0,18 %		
		37	Bénéfice Société civile de moyen (18)					CD				
		38	TOTAL (ligne 34 à 37)					CE	143 655	119,14 %		
		39	Insuffisance (ligne 33 – ligne 7)					CF				
		40	Frais d'établissement (19)					CG				
		41	Dotation aux amortissements (20)					CH	145	0,12 %		
		42	Moins-value à court terme					CK				
		43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS			CL	5 298	4,39 %		
				dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont l'abondement sur l'épargne salariale				CT	
				dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »				CO	
				dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »				CQ	
		44	Déficit Société civile de moyens (18)					CM				
	45	TOTAL (lignes 39 à 44)					CN	5 443	4,51 %			
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)					CP	138 212	114,62 %			
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)					CR					
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :					CX	23 296				
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :					CY	340				
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocedés :					CZ					
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :					AU					
7	Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12) (1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Véломoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.											
Désignation des véhicules :		Type (1)	Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)			
Modèle(s)	(2)				Type de carburant (3)							
		T		X			1 828					
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ----->												
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035								A	B			